



# Droit des marchés financiers mondiaux ; enjeux et perspectives juridiques

Actualité législative publié le 26/01/2025, vu 69 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

**les enjeux de gouvernance, de régulation des dérivés et de lutte contre le blanchiment d'argent restent au cœur des préoccupations des acteurs financiers mondiaux**

## Introduction

Le droit des marchés financiers mondiaux désigne l'ensemble des règles et des régulations qui encadrent les échanges et les transactions financières à l'échelle internationale. À l'ère de la mondialisation, les marchés financiers sont devenus plus interconnectés que jamais, favorisant la circulation des capitaux et la fluidité des investissements à travers le monde. Toutefois, cette interconnexion soulève d'importants défis en matière de régulation, de supervision et de protection des investisseurs.

Les règles du droit des marchés financiers mondiaux sont fondées sur des instruments législatifs et réglementaires internationaux qui visent à encadrer les comportements des acteurs financiers, à assurer la transparence des transactions, et à protéger l'intégrité des marchés. Ce droit s'applique tant aux marchés boursiers qu'aux marchés de dérivés, aux marchés des devises (Forex) et aux marchés de matières premières.

Cet article explore les principaux principes du droit des marchés financiers mondiaux, les acteurs qui régissent ces marchés, les instruments juridiques clés, ainsi que les enjeux actuels liés à la régulation des marchés financiers à l'échelle globale.

## 1. Le Cadre Juridique des Marchés Financiers Mondiaux

### 1.1. Les Règlementations Internationaux : Objectifs et Instruments

Les marchés financiers mondiaux sont régis par une série de régulations qui cherchent à harmoniser les règles tout en respectant la souveraineté des États. Ces instruments de régulation sont principalement édictés par des organisations internationales telles que :

- **L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV ou IOSCO)** : L'OICV est l'organisme mondial de régulation des marchés financiers, qui regroupe les autorités de régulation de plus de 115 pays. Son rôle principal est de promouvoir des normes internationales de régulation pour assurer la stabilité et la transparence des marchés financiers, notamment à travers des principes directeurs sur la régulation des marchés

boursiers et des acteurs financiers.

- **Le Comité de Bâle** : Ce comité regroupe les banques centrales et les régulateurs financiers des principaux pays développés et émergents. Il a élaboré des normes internationales sur les exigences de capital des banques (Accords de Bâle), qui visent à renforcer la résilience du secteur bancaire face aux crises financières.
- **Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale** : Ces institutions, bien qu'elles se concentrent sur la stabilité macroéconomique, jouent également un rôle dans la régulation des marchés financiers mondiaux en soutenant les réformes économiques dans les pays en développement et en fournissant une assistance technique aux régulateurs financiers.

Les instruments juridiques clés incluent des régulations et des directives visant à :

- **Protéger les investisseurs** : Assurer une transparence des informations financières et limiter les pratiques de manipulation de marché (comme l'abus de marché et les délits d'initiés).
- **Prévenir les risques systémiques** : Mettre en place des exigences de fonds propres et des mécanismes de contrôle pour éviter les crises financières.
- **Encadrer les produits financiers dérivés** : Les marchés des dérivés, en particulier après la crise financière de 2008, ont été soumis à des régulations renforcées pour limiter leur impact sur la stabilité des marchés mondiaux.

## 1.2. L'Approche Européenne : MiFID II et le Règlement EMIR

En Europe, la régulation des marchés financiers a été particulièrement renforcée avec l'adoption de deux textes majeurs : la **Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers (MiFID II)** et le **Règlement sur les Infrastructures de Marché Européennes (EMIR)**.

- **MiFID II** : Adoptée en 2014, MiFID II vise à renforcer la transparence des marchés financiers européens, à protéger les investisseurs et à limiter les risques systémiques. Elle impose des exigences strictes concernant la transparence des transactions boursières, la gestion des conflits d'intérêts, et la surveillance des produits financiers complexes. Elle introduit également des règles plus rigoureuses sur la gouvernance des marchés financiers et la surveillance des acteurs financiers.
- **EMIR (Règlement Européen sur les Infrastructures de Marché)** : Ce règlement est destiné à renforcer la sécurité des marchés des dérivés, en imposant des règles de compensation centralisée, de déclaration des transactions, et de gestion des risques.

Ces deux instruments montrent l'importance de réguler le secteur financier au niveau supranational, afin d'éviter des dérives et de garantir la stabilité des marchés au sein de l'Union Européenne.

## 2. Les Acteurs des Marchés Financiers Mondiaux

Les marchés financiers mondiaux impliquent une variété d'acteurs, qui interagissent selon des règles bien définies.

## 2.1. Les Institutions Financières

Les institutions financières sont au cœur des marchés financiers mondiaux, et elles sont soumises à des réglementations strictes. Parmi les principales catégories d'institutions, on trouve :

- **Les banques commerciales et d'investissement** : Elles facilitent les opérations de financement, de prêts, et de gestion des fonds pour les entreprises et les gouvernements. Elles jouent également un rôle central dans la gestion des portefeuilles d'investissements et des produits dérivés.
- **Les fonds d'investissement** : Ces entités collectent des capitaux auprès d'investisseurs pour les investir dans des titres financiers, des actions, des obligations, des matières premières ou des actifs alternatifs. Les réglementations concernant les fonds d'investissement visent à protéger les petits investisseurs et à limiter les risques de liquidité.
- **Les compagnies d'assurances et de réassurances** : Ces institutions ont une présence significative sur les marchés financiers, en investissant dans des produits financiers pour assurer leur rentabilité et leur solvabilité.

## 2.2. Les Régulateurs et les Organismes de Surveillance

Les régulateurs financiers nationaux et internationaux veillent au respect des règles du marché, à la protection des investisseurs et à la stabilité des systèmes financiers. Parmi les régulateurs les plus influents, on trouve :

- **La Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis** : La SEC supervise l'enregistrement des titres financiers, la gestion des marchés boursiers, et l'application des lois relatives à la divulgation d'informations financières.
- **L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France** : L'AMF veille à la protection des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers français.
- **La Commodity Futures Trading Commission (CFTC)** : Aux États-Unis, la CFTC régule les marchés des contrats à terme et des options, et est également responsable de la surveillance des produits dérivés.

## 2.3. Les Investisseurs Institutionnels et Particuliers

Les investisseurs jouent également un rôle central dans le bon fonctionnement des marchés financiers. Parmi eux, les **investisseurs institutionnels** (fonds de pension, compagnies d'assurance, fonds souverains) sont souvent les plus influents, en raison de la taille de leurs investissements.

Les **investisseurs particuliers**, bien que généralement moins puissants, sont protégés par un ensemble de règles visant à garantir la transparence et la sécurité des produits financiers proposés. Le droit des marchés financiers mondiaux cherche à équilibrer les intérêts des investisseurs institutionnels et des investisseurs de détail, en veillant à ce que les deux groupes bénéficient d'une protection adéquate contre les abus de marché.

## 3. Les Enjeux Actuels des Marchés Financiers Mondiaux

### 3.1. La Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

L'un des enjeux majeurs des marchés financiers mondiaux est la lutte contre le **blanchiment d'argent** et le **financement du terrorisme**. Les régulateurs internationaux, notamment le **Groupe d'Action Financière (GAFI)**, ont mis en place des normes strictes de conformité qui obligent les institutions financières à signaler toute transaction suspecte et à identifier leurs clients (processus KYC - Know Your Customer). Ces mesures sont destinées à prévenir les abus du système financier mondial par des acteurs criminels ou terroristes.

### 3.2. La Réforme des Marchés de Dérivés

Les dérivés, en particulier les produits dérivés de crédit, ont joué un rôle central dans la crise financière de 2008. Depuis, la régulation des dérivés a été renforcée, avec des exigences plus strictes en matière de compensation et de transparence des transactions. Les autorités cherchent à mieux encadrer les transactions pour éviter un nouveau risque systémique.

### 3.3. L'Intégration des Marchés Financiers

L'un des grands défis du droit des marchés financiers mondiaux est l'**intégration des marchés financiers**. La création d'une zone financière mondiale plus cohérente nécessite une harmonisation des régulations entre les différentes juridictions. Cependant, les divergences entre les systèmes juridiques et les régulations financières peuvent créer des obstacles à une pleine intégration, comme le montre la question du **Brexit** et de ses implications pour le marché financier européen.